

Qui vote à quoi ? Comment ? [Suivre le lien](#)

Source : direction générale des ressources humaines et direction des affaires financières - Les informations présentées n'ont pas de valeur juridique.

Personnels affectés dans les établissements publics relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGE	PO des CROUS	Non titulaires
CAPL ⁽¹⁾	X						
CAPN ⁽¹⁾	X	X	X	X	X		
CT de proximité de l'établissement public (CTE)	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X
CT MESR	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X
Commission Consultative Paritaire						X X	X X
Personnels affectés dans les services centraux et déconcentrés du MEN et du MESRI, dans les EPLE	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGE	ATEE	Non titulaires
CAPL (1)	X					X	
CAPN (1)	X	X	X	X	X	X	
CT de proximité (centrale ou académique en fonction de l'affectation)	X	X	X	X	X	X	X
CT MESR	X X	X X	X X	X X	X X		
CT MEN						X	X
Commission Consultative Paritaire							X
Personnels affectés dans les EPA suivants : Réseau Canopé, CNED, ONISEP, CIEP, CEREQ ⁽²⁾	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGE		Non titulaires
CAPL	X						
CAPN	X	X	X	X	X		
CT de proximité de l'établissement public (CTE)	X X	X X	X X	X X	X X		
CT MEN	X	X	X	X	X		X
Commission Consultative Paritaire							X
Affectés à Mayotte	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGE	ATEE	Non titulaires
CAPL	X					X	
CAPN	X	X	X	X	X	X	
CT de proximité	X	X	X	X	X	X	X
CT MESR	X	X	X	X	X		
CT MEN						X	X
Commission Consultative Paritaire							X
Affectés en Polynésie Française	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGE		Non titulaires
CAPL	X						
CAPN	X	X	X	X	X		
CT spécial ⁽³⁾	X	X	X	X	X		X
CT MESR	X X	X X	X X	X X	X X		
CT MEN							X
Affectés en Nouvelle Calédonie	ATRF	TRF	ASI	IGE	IGE	ATEE	Non titulaires
CAPL						X	
CAPN	X	X	X	X	X	X	
CT spécial ⁽³⁾	X	X	X	X	X	X	X
CT MESR	X X	X X	X X	X X	X X	X	
CT MEN							X

(1) Seuls les personnels titulaires du corps sont concernés

(2) Les personnels détachés en EPA votent par ailleurs au comité technique de proximité de l'établissement à l'urne ou par correspondance.

(3) Seuls les personnels affectés dans les services du vice-rectorat votent au comité technique spécial institué auprès du vice-recteur

Légendes

X	Vote électronique du 29/11/2018 au 06/12/2018
X	Vote à l'urne le 6/12/2018
X	Vote par correspondance